



PAPIERS TISSU KP INC.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016 ET LE 31 DÉCEMBRE 2015

Le 8 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Papiers Tissue KP Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Papiers Tissue KP Inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, et les états du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Papiers Tissue KP Inc. au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Papiers Tissu KP Inc.

État de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Actif		
Actifs courants		
Distributions à recevoir	1 636	1 613
Créances sur la société en commandite	426	-
Impôt à recouvrer	-	828
	2 062	2 441
Actifs non courants		
Participation dans une entreprise associée (note 5)	117 349	126 643
Total de l'actif	119 411	129 084
Passif		
Passifs courants		
Dividendes à verser (note 7)	1 636	1 613
Dettes envers la société en commandite	-	108
Partie courante des avances reçues de la société en commandite (note 6)	914	432
Impôt à payer	884	-
	3 434	2 153
Passifs non courants		
Avances reçues de la société en commandite (note 6)	-	709
Passif d'impôt différé (note 6)	893	1 007
Total du passif	4 327	3 869
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 7)	13 176	11 577
Surplus d'apport	144 819	144 819
Déficit	(58 729)	(49 291)
Cumul des autres éléments du résultat global	15 818	18 110
Total des capitaux propres	115 084	125 215
Total du passif et des capitaux propres	119 411	129 084

Événements postérieurs à la date de clôture (note 7)

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) James Hardy
Administrateur

(signé) David Spraley
Administrateur

Papiers Tissu KP Inc.

État du résultat global

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2016 \$	2015 \$
Quote-part de la perte mise en équivalence (note 5)	(124)	(5 480)
Profit de dilution (note 7)	191	70
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée (note 5)	-	(28 000)
Résultat avant impôt	67	(33 410)
Impôt sur le résultat (note 6)	1 789	(2 066)
Perte nette de l'exercice	(1 722)	(31 344)
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge (du produit) d'impôt (note 8)		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	(1 195)	1 013
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	9	(267)
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Placement disponible à la vente	(41)	29
Écarts de conversion	(2 251)	10 223
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	(3 478)	10 998
Perte globale de l'exercice	(5 200)	(20 346)
Perte de base par action	(0,19)	(3,52)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	9 037 833	8 910 948

Papiers Tissu KP Inc.

État des variations des capitaux propres

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2015	8 861 980	10 138	144 819	(12 220)	7 858	150 595
Émission d'actions ordinaires (note 7)	96 610	1 379	-	-	-	1 379
Dividendes à verser	-	-	-	(1 613)	-	(1 613)
Dividendes versés	-	-	-	(4 806)	-	(4 806)
Ajustement de la juste valeur (note 7)	-	60	-	(54)	-	6
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	1 013	-	1 013
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	(267)	-	(267)
Placement disponible à la vente	-	-	-	-	29	29
Écarts de conversion	-	-	-	-	10 223	10 223
Perte nette de l'exercice	-	-	-	(31 344)	-	(31 344)
Au 31 décembre 2015	8 958 590	11 577	144 819	(49 291)	18 110	125 215
Au 1^{er} janvier 2016	8 958 590	11 577	144 819	(49 291)	18 110	125 215
Émission d'actions ordinaires (note 7)	133 008	1 580	-	-	-	1 580
Dividendes à verser	-	-	-	(1 636)	-	(1 636)
Dividendes versés	-	-	-	(4 875)	-	(4 875)
Ajustement de la juste valeur (note 7)	-	19	-	(19)	-	-
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	(1 195)	-	(1 195)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	9	-	9
Placement disponible à la vente	-	-	-	-	(41)	(41)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(2 251)	(2 251)
Perte nette de l'exercice	-	-	-	(1 722)	-	(1 722)
Au 31 décembre 2016	9 091 598	13 176	144 819	(58 729)	15 818	115 084

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Tableau des flux de trésorerie

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette de l'exercice	(1 722)	(31 344)
Éléments hors trésorerie		
Quote-part de la perte mise en équivalence	124	5 480
Profit de dilution	(191)	(70)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	-	28 000
Impôt sur le résultat	1 789	(2 066)
Total des éléments hors trésorerie	1 722	31 344
Paiements d'impôt	(205)	(1 712)
Distributions à des fins fiscales reçues	-	571
Avances reçues	205	1 141
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Participation dans une entreprise associée (note 5)	-	(195)
Distributions de parts de société en commandite reçues	4 908	5 217
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	4 908	5 022
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 7)	-	195
Dividendes versés	(4 908)	(5 217)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(4 908)	(5 022)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	-	-

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. Renseignements généraux

Papiers Tissu KP Inc. (« PTKP » ou la « société ») a été constituée le 1^{er} octobre 2012 aux termes de statuts constitutifs sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au 31 décembre 2016, la société détenait une participation de 16,1 % (16,3 % au 31 décembre 2015) dans Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite »), société ayant pour activités principales de fabriquer, de distribuer, de commercialiser et de vendre une vaste gamme de produits de papiers jetables, notamment du papier hygiénique, du papier mouchoir, des essuie-tout et des serviettes de table, tant pour le marché des produits de consommation que pour le marché hors foyer en Amérique du Nord. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les états financiers ont été établis selon le principe du coût historique; ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 8 mars 2017.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers sont les suivantes :

a) Participation dans des entreprises associées

La société entend par « entreprises associées » les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sans toutefois en détenir le contrôle. La société comptabilise sa participation dans de telles entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable est ajustée pour prendre en compte la part revenant à la société du résultat des entreprises associées présentée dans l'état du résultat global et la part revenant à la société des autres éléments du résultat global des entreprises associées présentée dans les autres éléments du résultat global.

Les profits latents sur les transactions entre la société et les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la société dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que la transaction ne procure une indication de dépréciation de l'actif transféré. Les profits ou pertes de dilution découlant des variations des participations dans les entreprises associées sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

La société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans des entreprises associées. Dans l'affirmative, la valeur comptable de la part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la société est ramenée à la valeur recouvrable nette (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat global.

b) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé dans l'état du résultat global, sauf dans la mesure où il se rapporte aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si tel est le cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

L'impôt exigible représente l'impôt à payer prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture, et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Toutefois, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill, ou de la comptabilisation initiale d'un actif acquis ou d'un passif repris dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'avait pas de répercussion sur le résultat net comptable ou fiscal. Un actif ou un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires liés à des participations dans des filiales et dans des entreprises associées sauf, dans le cas des filiales, lorsque la société peut décider de la date à laquelle l'écart temporaire se résorbera et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est établi sur une base non actualisée selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture qui sont censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les écarts temporaires déductibles pourront être imputés, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans les actifs ou les passifs non courants.

c) *Capital-actions*

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction des capitaux propres.

d) *Résultat par action*

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions inclus relativement aux options, aux bons de souscription et aux instruments analogues est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. La société ne dispose à l'heure actuelle d'aucun instrument potentiellement dilutif.

e) *Normes comptables publiées mais non encore appliquées*

Les normes révisées et modifications des normes existantes suivantes entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, et l'application anticipée est permise lorsqu'il y a lieu. La direction continue d'évaluer l'incidence de ces normes et modifications et n'a pas encore déterminé si elle les adoptera de façon anticipée, sauf comme il est indiqué ci-dessous.

- i) *IAS 12 Impôt sur le résultat – Impôt différé.* En février 2016, l'IASB a publié une modification visant à préciser les critères de comptabilisation des actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes. La modification précise la méthode de comptabilisation de l'impôt différé lorsqu'un actif est évalué à la juste valeur et que la juste valeur est inférieure à la valeur fiscale de l'actif. Certains autres aspects de la comptabilisation des actifs d'impôt différé font également l'objet de précisions. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, et son application anticipée est permise. La norme modifiée n'aura pas d'incidence sur les états financiers.
- ii) En décembre 2016, l'IASB a publié des précisions dans le but de clarifier le champ d'application d'IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. La modification précise que les informations à fournir conformément à IFRS 12 s'appliquent aux participations dans des entités classées comme étant détenues en vue de la vente, sauf dans les informations financières résumées. Ces modifications s'appliquent de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La norme modifiée n'aura pas d'incidence sur les états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

4. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers et les informations sur les éventualités aux dates de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations et ses jugements, y compris ceux concernant la juste valeur et les méthodes comptables. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont effectués.

Méthode de la mise en équivalence

La société applique la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans PK S.E.C. La décision de recourir à la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser une participation, particulièrement lorsque le pourcentage de participation est inférieur à 20 %, découle d'une évaluation de faits et circonstances et nécessite, en fin de compte, beaucoup de jugement. Dans le cadre de sa révision des conventions, la direction a évalué les droits de la société. Compte tenu du fait que la société occupe trois des neuf sièges du conseil d'administration de PKGP Inc. (« PKGP »), la direction a conclu que la société est en mesure d'exercer une influence notable sur PK S.E.C.

Parts de société en commandite

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite à PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger que PK S.E.C., sous réserve de l'observation des obligations contractuelles et des lois applicables, verse des distributions à ses commanditaires d'un montant qui permette à PTKP de s'acquitter de son obligation d'effectuer des paiements au titre de l'impôt fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution effectuée à l'égard de chaque exercice à des fins fiscales.

Test de dépréciation

Au 31 décembre 2015, la société a soumis sa participation dans une entreprise associée à un test de dépréciation. Le test a permis de détecter une perte de valeur de 28,0 M\$, laquelle a été comptabilisée dans l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. De plus amples informations sont présentées à la note 5. Conformément aux IFRS, la société n'a pas réalisé de test de dépréciation au 31 décembre 2016 sur sa participation dans une entreprise associée, puisqu'aucun événement ou changement de situation n'a donné d'indice de dépréciation de la participation.

Impôt sur le résultat

La société n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs ou les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent. L'établissement des écarts temporaires faisant l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale nécessite une part importante de jugement.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

5. Participation dans une entreprise associée

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable de cette participation :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$
Solde à l'ouverture	126 643	153 732
Participation dans une entreprise associée	1 580	1 379
Quote-part du résultat	5 750	245
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 874)	(5 725)
Quote-part des autres éléments du résultat global	(3 998)	12 510
Profit de dilution	191	70
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	-	(28 000)
Distribution à des fins fiscales	(432)	(1 155)
Distributions de parts de société en commandite	(6 511)	(6 413)
Solde à la clôture	<u>117 349</u>	<u>126 643</u>

La quote-part de la perte mise en équivalence se compose des éléments suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Quote-part du résultat net	5 750	245
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 874)	(5 725)
	<u>(124)</u>	<u>(5 480)</u>

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Les tableaux qui suivent résument l'information financière relative aux actifs, aux passifs, aux produits des activités ordinaires et au résultat net de PK S.E.C., entreprise dans laquelle la société détenait une participation de 16,1 % au 31 décembre 2016 (16,3 % au 31 décembre 2015). L'information financière provient des états financiers consolidés de PK S.E.C. pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les actifs et les passifs présentés tiennent compte des ajustements de juste valeur apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs de l'entreprise associée lors de l'acquisition.

	31 décembre 2016		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C.	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	352 508	-	352 508
Actifs non courants	984 467	538 840	1 523 307
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	808 435	-	808 435
Passifs liés aux parts de société en commandite	145 907	-	145 907
Actif net	382 633		

	Exercice clos le 31 décembre 2016 \$
Produits des activités ordinaires	1 227 896
Résultat net	35 490
Autres éléments du résultat global	(19 353)
Total du résultat global	16 137

	31 décembre 2015		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C.	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	331 176	-	331 176
Actifs non courants	966 252	551 520	1 517 772
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	783 851	-	783 851
Passifs liés aux parts de société en commandite	125 176	-	125 176
Actif net	388 401		

	Exercice clos le 31 décembre 2015 \$
Produits des activités ordinaires	1 138 870
Résultat net	1 494
Autres éléments du résultat global	60 769
Total du résultat global	62 263

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la quote-part des capitaux propres de PK S.E.C. revenant à PTKP et la participation comptabilisée dans PTKP.

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Capitaux propres consolidés de PK S.E.C.	382 633	388 401
Rajouter : valeur à la constitution du passif lié aux parts de société en commandite	118 562	118 562
Moins : les capitaux propres attribuables à Kruger Inc. et à PKGP	(343 935)	(347 386)
Capitaux propres attribuables à PTKP	157 260	159 577
Participation de PTKP dans une entreprise associée	117 349	126 643
Écart de rapprochement	39 911	32 934
Éléments de rapprochement depuis la constitution :		
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	(11 110)	(11 110)
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	25 741	19 867
Écarts de conversion liés à l'augmentation de la juste valeur	(3 913)	(4 775)
Distributions à des fins fiscales	2 171	1 739
Profit sur l'exercice de l'option de surallocation	(375)	(375)
Profit de dilution	(603)	(412)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	28 000	28 000
	-	-

En raison de sa participation dans PK S.E.C., la responsabilité de PTKP à l'égard des dettes et des autres obligations se limite à son apport en capital dans PK S.E.C.

Le 15 janvier 2016, le 15 avril 2016, le 15 juillet 2016 et le 17 octobre 2016, dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la société (« RRD »), les distributions reçues par les actionnaires ont été utilisées pour l'acquisition de 133 008 parts additionnelles de PK S.E.C. pour un produit de 1,6 M\$ (note 7).

Test de dépréciation

Au 31 décembre 2015, la société a soumis sa participation dans une entreprise associée à un test de dépréciation. Le test a permis de détecter une perte de valeur de 28,0 M\$, laquelle a été comptabilisée dans l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Conformément aux IFRS, la société n'a pas réalisé de test de dépréciation au 31 décembre 2016, puisqu'aucun événement ou changement de situation n'a donné d'indice de dépréciation de la participation.

6. Impôt sur le résultat

La société est assujettie à l'impôt sur sa part du résultat imposable de PK S.E.C. Elle n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs et les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les principaux éléments de l'impôt sur le résultat comptabilisés à l'état du résultat global :

	2016	2015
	\$	\$
Charge d'impôt exigible	1 383	444
Charge (produit) d'impôt différé	406	(2 510)
	1 789	(2 066)

Le tableau qui suit présente en détail la charge d'impôt sur le résultat :

	2016	2015
	\$	\$
Impôt au taux prévu par la loi de 26 %	17	(8 686)
Écarts permanents et autres	(4)	153
Profit de dilution	(50)	(18)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	-	7 280
Résultat imposé entre les mains des filiales	(283)	50
Réalisation d'avantages fiscaux non comptabilisés auparavant	1 589	1 533
Variation de la méthode comptable appliquée à la participation dans une entreprise associée	520	(2 378)
	1 789	(2 066)

Le tableau qui suit présente les composantes du passif d'impôt différé :

	31 décembre	31 décembre
	2016	2015
	\$	\$
Passif (actif) d'impôt différé		
Prestations de retraite	(417)	(432)
Frais financiers différés	(50)	(55)
Immobilisations corporelles	3 546	2 664
Autres	(2 186)	(1 170)
	893	1 007

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente une analyse du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Passif d'impôt différé devant être réalisé dans plus de 12 mois	893	1 007
	<u>893</u>	<u>1 007</u>

Outre ces éléments, la société dispose d'un actif d'impôt différé de 3,4 M\$ (2,2 M\$ au 31 décembre 2015) lié à la participation dans une entreprise associée qui n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

Le tableau qui suit présente la variation du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Solde à l'ouverture	1 007	2 005
Montant imputé à la perte nette	406	(2 510)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des écarts de conversion	(337)	1 528
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	6	(171)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – réévaluation des prestations de retraite	(183)	151
Montant imputé aux autres éléments du résultat global – évaluation à la valeur de marché du placement disponible à la vente	(6)	4
	<u>893</u>	<u>1 007</u>

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite en faveur de PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger de PK S.E.C., sous réserve de conformité avec les obligations contractuelles et les lois applicables, qu'elle verse des distributions à ses commanditaires d'un montant suffisant pour permettre à PTKP de s'acquitter de son obligation de paiement de l'impôt sur le résultat fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution à des fins fiscales de chaque exercice.

Le 26 février 2016, PTKP a reçu une distribution à des fins fiscales de 0,4 M\$ de PK S.E.C. visant à régler ses obligations d'impôt fédéral et provincial pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et à régler une partie de l'avance consentie à PTKP qui avait été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. L'excédent des avances sur les distributions de 0,7 M\$ devait être remboursé à PTKP par PK S.E.C. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales définies dans la convention de société en commandite, PTKP a reçu de PK S.E.C. une avance de 0,2 M\$ destinée au paiement des acomptes provisionnels mensuels. L'avance ne porte pas intérêt, est sans recours et est réglée au moment de la déclaration annuelle de la distribution à des fins fiscales. Le 28 février 2017, PTKP a reçu une distribution à des fins fiscales de 1,4 M\$ de PK S.E.C. afin de régler ses obligations d'impôt fédéral et provincial pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de régler les avances consenties à PTKP.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

7. Dividendes

La société a versé à ses actionnaires un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission d'actions ordinaires de la société. Le produit a servi à l'acquisition de parts additionnelles de PK S.E.C. Les dividendes versés, les actions ordinaires supplémentaires émises au prix de l'action et le produit brut s'établissent comme suit :

				2016
Date de versement du dividende	Dividende versé \$	Prix de l'action \$	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut \$
15 janvier 2016	1 613	10,29	41 671	429
15 avril 2016	1 620	12,31	20 791	256
15 juillet 2016	1 624	11,75	37 733	444
17 octobre 2016	1 631	13,77	32 813	451
	<u>6 488</u>		<u>133 008</u>	<u>1 580</u>
				2015
Date de versement du dividende	Dividende versé \$	Prix de l'action \$	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut \$
15 janvier 2015	1 595	16,46	11 863	195
15 avril 2015	1 597	15,56	24 933	388
15 juillet 2015	1 603	14,31	27 575	395
15 octobre 2015	1 606	12,44	32 239	401
	<u>6 401</u>		<u>96 610</u>	<u>1 379</u>

Le 16 janvier 2017, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 1,6 M\$, soit 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 30 162 actions ordinaires au prix de 15,25 \$.

Après le 31 décembre 2016, la société a déclaré à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire devant être versé le 17 avril 2017.

Le RRD et le réinvestissement par Kruger des distributions reçues de PK S.E.C. dans des parts de cette dernière ont généré un profit de dilution de 0,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (profit de 0,07 M\$ en 2015).

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

8. Produit (charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente le produit (la charge) d'impôt lié aux autres éléments du résultat global :

	2016 \$	2015 \$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	(1 378)	1 164
Produit (charge) d'impôt	183	(151)
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	(1 195)	1 013
 Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	15	(438)
Produit (charge) d'impôt	(6)	171
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	9	(267)
 Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Placement disponible à la vente	(47)	33
Produit (charge) d'impôt	6	(4)
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	(41)	29
 Écarts de conversion	(2 588)	11 751
Produit (charge) d'impôt	337	(1 528)
Déduction faite du produit (de la charge) d'impôt	(2 251)	10 223
 Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	(3 478)	10 998

9. Dépendance économique

La société a une dépendance économique envers la société en commandite.